



## *Philosophie et colonialisme chez Anquetil-Duperron*

Simón Gallegos Gabilondo

(CHSPM, Université Paris I Panthéon-Sorbonne)

*Anquetil-Duperron was one of the main critics of Montesquieu's concept of despotism, a tenacious opponent of eurocentrism and an unconventional exponent of anticolonial thought in the Enlightenment. He questioned the philosophical use of travel literature and also denounced that philosophy can be an instrument of conquest, grounding colonization's image of the world. This article focuses on the original relationship that his works disclosed between colonialism and philosophy.*

**Keywords:** *Enlightenment, Political Thought, Anticolonialism, Eurocentrism, Oriental Despotism, Anquetil-Duperron, Montesquieu.*

«Il est donc dans l'ordre des choses, que les puissances de l'Inde, frappées déjà de l'appauvrissement que cette conduite violente a produit dans les plus riches cantons, se liguent pour tomber sur des brigands étrangers, armés de fusils, de loix, de raison, même, au besoin, de philosophie»<sup>1</sup>.

Le rapport de force entre l'Europe et les autres continents est un thème central et une préoccupation constante dans l'œuvre de l'orientaliste Abraham-Hyacinthe Anquetil-Duperron (1731-1805)<sup>2</sup>. Membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, traducteur du Zend-Avesta et des Upanishad, critique de la théorie du despotisme oriental et farouche

---

<sup>1</sup> Anquetil-Duperron, *L'Inde en rapport avec l'Europe*, Paris, Lesguilliez, 1798, 2 tomes (IRE), t. I, p. 82.

<sup>2</sup> Pour une biographie d'Anquetil, je renvoie à son *Voyage en Inde (1754-1762). Relation de voyage en préliminaire à la traduction du Zend-Avesta*, édité par J. Deloche, M. Filliozat et P.-S. Filliozat, Paris, École Française d'Extrême Orient, Maisonneuve et Larose, 1997 (= VI); *Relation abrégée du voyage que M. Anquetil Duperron a fait dans l'Inde pour la recherche et la traduction des ouvrages attribués à Zoroastre*, in *Extrait du Journal des Sçavans*, Juin 1762, vol. II; L.-P. Anquetil, *Notice sur la vie de M. Anquetil Duperron*, s.i., 1805; B.-J. Dacier, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Anquetil Duperron*, Paris, Dubray, 1808; D. Menant, *Anquetil Duperron à Surate*, Paris, Leroux, 1907; R. Schwab, *Vie d'Anquetil Duperron*, Paris, Leroux, 1934; J.-L. Kieffer, *Anquetil Duperron. L'Inde en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1983; G. Abbattista, « Profilo biografico di Anquetil-Duperron », in *Considérations philosophiques, historiques et géographiques sur les deux mondes (1780 – 1804)*, édité par G. Abbattista, Pisa, Scuola Normale Superiore, 1993 (Cph).

anticolonialiste, bien qu'il ait consacré sa vie et son érudition à l'étude des langues orientales et des cultures asiatiques, l'intérêt qui parcourt son œuvre excède les marges de l'orientalisme.

D'abord, Anquetil saisit le problème de la relation entre théorie politique et littérature de voyage, en mettant en perspective l'importance de ces récits dans la pensée de Montesquieu, lesquels ont un rôle non négligeable dans l'histoire de la philosophie politique<sup>3</sup>. Celle-ci, en mettant en œuvre ses moyens spéculatifs pour créer des concepts, dans l'effort de concilier les observations des voyageurs avec ses propres exigences théoriques, laisse subsister des écarts qui témoignent de la complexité de tels rapports<sup>4</sup>. En deuxième lieu, on essaiera de montrer que la critique de la catégorie du despotisme n'était que la première partie du programme de la *Législation orientale*, car cet ouvrage ne se limite pas à démontrer que le philosophe «a peint un monstre qui ne peut pas exister»<sup>5</sup>, mais avec sagacité pousse sa critique à une dénonciation de son usage politique.

Nous consacrerons le présent travail non pas à la critique de Montesquieu par Anquetil<sup>6</sup>, mais à l'usage direct et indirect de cette théorie de la part du colonialisme, à l'image du monde qui y est liée et à ses implications dans la relation de l'Europe avec les autres régions du monde, thèmes sur lesquels l'orientaliste, durant une existence solitaire et éloignée des salons, n'a jamais cessé de réfléchir.

### *La pensée anticolonialiste*

Le cosmopolitisme du XVIII<sup>e</sup> siècle trouve une déclinaison singulière chez Anquetil, qui formule une sévère critique de la manière dont l'Occident s'est établi dans les différentes

---

<sup>3</sup> Autrement dit, il s'agit de la «relationship between the arguments of political writers and the sources, theoretical and empirical, that they used. In the case of Montesquieu, for example, the seventeenth-century travel writers who largely informed his thought - writers like François Bernier - are no less relevant than Aristotle or Bodin», J.-P. Rubiés, *Oriental despotism and european orientalism: Botero to Montesquieu*, «Journal of early modern history», 9 (2005), n° 1-2, p. 112.

<sup>4</sup> Pour expliquer le rapport de Montesquieu avec ses sources dans la littérature de voyage, Anquetil écrit: «son système étoit fait», *Législation orientale*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1778 (*LO*), p. 92, c'est-à-dire le concept de despotisme précède ses sources, mais il écrit aussi que «les Voyageurs sont ses garants», *ibid.* p. 12. Quant à la création du concept de despotisme, il a été remarqué que dans la méthode du philosophe il y a «un goût du système qui simplifie pour clarifier et conduit à fausser le réel», P. Vernière, *Montesquieu et le monde musulman*, in *Actes du congrès Montesquieu*, Bordeaux, Delmas, 1956, p. 189. En outre, sur cette ligne interprétative on peut ajouter que la sélection des sources chez Montesquieu consiste à «écarter tout ce qui ne peut être réinvesti dans le concept de despotisme», B. Binoche, *Introduction à De l'esprit des lois de Montesquieu*, Paris, Puf, 1998, p. 219.

<sup>5</sup> *LO*, p. 17.

<sup>6</sup> Nous avons consacré à ce sujet «Anquetil-Duperron critico di Montesquieu», *Preprint* n° 29/2009, *Studi di Storia della Filosofia*, éd. par D. Felice, Bologna, Clueb, 2009.

régions du Globe. En tant qu'orientaliste, il s'intéresse notamment à l'Inde, mais il se consacre aussi à l'étude des peuples américains<sup>7</sup>, et se présente comme un Européen qui après avoir vécu avec les Indiens revendique leurs droits: «Au moins, *malheureux indiens*, peut-être apprendrez-vous qu'en deux cents ans un Européen qui vous a vus, qui a vécu avec vous, a osé réclamer en vôtre faveur, & présenter au Tribunal de l'Univers vos droits blessés, ceux de l'humanité flétris par un vil intérêt»<sup>8</sup>.

Anquetil n'hésite pas à considérer les traces occidentales en Asie comme des «marques de dévastation qu'imprime l'avidité du conquérant»<sup>9</sup>: cela s'accorde avec l'opinion de plusieurs parmi ses contemporains, comme Diderot ou Raynal, qui ont également critiqué les excès du colonialisme avec un ton similaire. Mais au-delà de cet aspect, la spécificité de ses arguments consiste d'abord dans le fait que ceux-ci s'appuient sur un fondement juridique, comme le souligne le titre complet de son livre<sup>10</sup>. Le trait caractéristique des rapports coloniaux à son avis est en effet la violation du droit fondamental de propriété de la part des colonisateurs, auxquels est nié le droit de «s'emparer des terres des naturels»<sup>11</sup>. Autrement dit, chez Anquetil la dénonciation du colonialisme d'un côté et la revendication des droits des Indiens de l'autre, présuppose le principe fondamental de la propriété comme droit naturel<sup>12</sup>, sur l'inexistence duquel se fonde la théorie du despotisme oriental.

Bien que les considérations de Montesquieu aient «fixé les idées sur la nature du Despotisme»<sup>13</sup>, Anquetil constate que cette forme de gouvernement n'existe pas dans la réalité. Mais en tant qu'orientaliste érudit, ses compétences sur la matière et l'interprétation qu'il donne de ces problématiques se distinguent des autres attaques du concept de

---

<sup>7</sup> Les *Cph* s'inscrivent dans le débat sur la nature de l'homme américain pour réfuter la théorie de la dégénérescence de Corneille de Pauw: «Ce que je me propose dans cette discussion, c'est de laver l'affront fait à l'Amérique, d'effacer la tache imprimée à l'espèce humaine représentée trop souvent infidèlement», *Cph*, p. 65. Sur cette question je renvoie à l'*Introduction* de cet ouvrage par G. Abbattista et à S. Stuurman, *Cosmopolitan Egalitarianism in the Enlightenment: Anquetil Duperron on India and America*, «Journal of the history of the ideas», Avril 2007, vol. 68, n° 2.

<sup>8</sup> *LO*, p. II

<sup>9</sup> *LO*, p. I.

<sup>10</sup> *Législation orientale, ouvrage dans lequel, en montrant quels sont en Turquie, en Perse et dans l'Indoustan, les principes fondamentaux du gouvernement, on prouve, I. Que la manière dont jusqu'ici on a représenté le Despotisme, qui passe pour être absolu dans ces trois Etats, ne peut qu'en donner une idée absolument fausse. II. Qu'en Turquie, en Perse & dans l'Indoustan, il y a un Code de lois écrites, qui obligent le Prince ainsi que les sujets. III. Que dans ces trois Etats, les particuliers ont des propriétés en biens meubles & immeubles, dont ils jouissent librement.*

<sup>11</sup> *LO*, p. 171.

<sup>12</sup> Il s'agit de «l'idea di un diritto naturale alla proprietà, a mostrare un significativo debito di Anquetil verso John Locke», G. M. Zamagni, *Oriente ideologico, Asia reale. Apologie e critiche del dispotismo nel secondo Settecento francese*, in *Dispotismo. Genesi e sviluppi di un concetto filosofico-politico*, éd. par D. Felice, 2 t., Napoli, Liguori, 2001-2002, t. II, p. 386.

<sup>13</sup> *LO*, p. 9. À cet égard Anquetil fut «one of the few dissenters from this orthodoxy», F. G. Whelan, *Oriental Despotism: Anquetil Duperron's response to Montesquieu*, «History of Political Thought», vol. XXII, 1994, p. 619.

despotisme, comme celles de Dupin, Voltaire ou Linguet. D'une certaine façon il les dépasse en faisant une double critique, car la *Législation orientale* ne se limite pas à une prise de position concernant l'inadéquation de cette théorie. Derrière la constatation du despotisme comme falsification de l'Asie, il y a un second aspect pour nous plus important, qui ne concerne pas la correspondance d'une théorie avec son objet, mais son usage. C'est à travers cet enjeu qu'on peut comprendre comment la critique du despotisme oriental chez Anquetil se trouve profondément liée à la problématique du colonialisme.

Si l'existence de la propriété privée «confirme les droits imprescriptibles de l'humanité»<sup>14</sup>, leur violation suppose la négation de ce principe par les nations colonisatrices. L'appropriation des biens qui constituent une propriété légitime des Asiatiques repose «sur cette fausse supposition, que dans un pays où le Despotisme a banni les droits de la propriété, tout est permis à celui qui est le plus fort»<sup>15</sup>. C'est pourquoi l'objectif d'Anquetil est de «détruire le phanthôme de Despotisme qu'on a cru jusqu'ici être celui de l'Orient»<sup>16</sup>.

Le rapport entre pensée politique et colonialisme trouve une nouvelle configuration qui se montre au-delà des arguments contre la théorie du despotisme, que représente la société et la politique en Orient sous la forme d'une «monstruosité» conceptuelle, en parfaite antithèse aux sociétés libres et à leurs gouvernements modérés<sup>17</sup>. Ces derniers se distinguent par les lois et par l'institution de la propriété privée, toutes les deux refusées aux pays asiatiques, où «un seul, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices»<sup>18</sup>. Voilà donc le problème, concernant non pas la condamnation d'un «phanthôme», mais sa fonction dans le contexte du colonialisme.

Anquetil consacre la *Législation orientale* à la critique d'une spéculation, non tant pour la dénoncer en tant que telle, mais surtout pour démontrer qu'une théorie peut influencer le cours de l'histoire des peuples colonisés. Dans un passage concernant le despotisme dans l'Empire Mogol, il affirme: «J'ai cru devoir relever des principes qui regardent la constitution de l'Empire Mogol, par amour pour la vérité, & à cause des suites funestes que pourroit avoir l'application de ces principes»<sup>19</sup>. Et de façon plus explicite encore, il écrit que «Le

---

<sup>14</sup> *LO*, p. 159. Sur cette base Anquetil peut affirmer que «le droit naturel porteroit à laisser les habitans du Bengale jouir paisiblement des biens qu'ils possèdent», *LO*, p. 177.

<sup>15</sup> *LO*, p. 172.

<sup>16</sup> *LO*, p. 12.

<sup>17</sup> «On ne peut parler sans frémir de ces gouvernements monstrueux», Montesquieu, *De l'esprit des lois (EL)*, III, 9 (Gallimard, Paris, 1995).

<sup>18</sup> *EL*, II, 1.

<sup>19</sup> *LO*, p. 175. Anquetil revient à plusieurs reprises sur cette question cruciale: «On voit les suites funestes pour l'humanité que peuvent avoir des principes avancés trop légèrement, & malheureusement ces suites ont été réalisées», *LO*, p. 172.

Despotisme est le Gouvernement de ces contrées: Le Souverain se dit propriétaire de tous les biens de ses sujets. Devenons ce souverain, & nous voilà maîtres de toutes les terres de l'Indoustan»<sup>20</sup>. Les implications du concept de despotisme consistent *stricto sensu* dans le non respect du droit de propriété des Asiatiques – un droit naturel – mais à partir de ceci, et dans un sens plus large, intéressent aussi la représentation générale de l'Orient: «La violence du moment n'éteint pas le droit. L'usurpation soutenue ne forme pas une coutume moins encore la loi d'un pays. Cette manière de juger d'un peuple par ce qui s'y fait en tel tems, peut conduire à de terribles conséquences»<sup>21</sup>.

La critique du despotisme se complète, donc, d'une dénonciation des rapports de force entre l'Occident et l'Orient, dans le cadre d'une spéculation qui, quoique sans fondement réel, a des effets concrets. Dans ce sens, Anquetil ne considère pas le concept séparément de ces implications, il s'agit de laisser paraître un intérêt masqué en allant au delà des apparences: «Ainsi raisonne la passion avide. Mais elle se cache sous des dehors qu'il faut lui arracher»<sup>22</sup>. La tâche d'Anquetil, que lui-même s'attribue<sup>23</sup>, consiste à dénoncer l'instrumentalité de la théorie, afin d'éviter que le despotisme nie le droit de propriété et justifie la violence.

La représentation des despotes asiatiques dans l'imaginaire occidental dérive d'instruments théoriques inadéquats, mais un tel portrait a un lien avec une volonté de conquête. C'est aussi pourquoi, ajoute Anquetil, ce désir crée des despotes alors qu'ils n'existent pas: «Les Anglois, dans le Bengale, prétendent jouir des droits des Princes qu'ils ont dépouillés. Il faut donc représenter ces Princes comme maîtres absolus. Une justice distributive qui les fasse jouir paisiblement des fruits de leur invasion, voilà tout ce dont ils ont besoin»<sup>24</sup>.

La véritable raison pour laquelle l'Orient est peint comme le lieu naturel de la servitude et comme une masse d'individus isolés, soumis et opprimés par un «esprit d'esclavage»<sup>25</sup>, ne se trouve pas dans les mœurs de ses peuples ni dans leur système politique non plus. En mettant l'accent sur la complexité des structures politiques de l'Inde, de la Perse et de la Turquie, Anquetil voulait démontrer que l'Asie ne pouvait pas être réduite à un

---

<sup>20</sup> LO, p. 178.

<sup>21</sup> LO, p. 174.

<sup>22</sup> LO, p. 178.

<sup>23</sup> «Je le dis, je le répète, sans craindre la voix menaçante d'un intérêt avide, qui craint d'être démasqué, si nous avons mieux connu les *loix* des peuples de l'Inde, leurs usages, si nous avons daigné choisir, pour leur parler, un autre truchement que le canon, nous nous serions épargné bien des horreurs», Anquetil-Duperron, *Recherches historiques et géographiques sur l'Inde (RH)*, in J. Bernoulli, J. Tieffenthaler, J. Rennel, *Description historique et géographique de l'Inde*, Berlin, 1786-88, 5 vol., t. I, p. 163, nous soulignons.

<sup>24</sup> LO, p. 310.

<sup>25</sup> LO, p. 87.

concept abstrait et préconçu. L'orientaliste craignait que le despotisme servît de justification au pillage<sup>26</sup>, qui pouvait devenir une pratique courante, mais infondée, comme le prouve avec efficacité la traduction en français d'un acte de vente d'un immeuble obtenu dans son séjour à Surate et rapporté dans la *Législation orientale*: «L'on me donna la copie d'un contrat de vente de maison pris indifféremment entre beaucoup d'autres. Cette pièce mérite toute l'attention de ceux qui étudient l'homme dans ces mœurs, ses usages, ses loix»<sup>27</sup>.

C'est pourquoi il dénonce autant la théorie que son usage, en premier lieu par la politique coloniale de l'Angleterre qui s'impose à celle des autres nations d'Europe qui s'intéressaient géopolitiquement à l'Asie. Avec la guerre de Sept Ans, l'Empire britannique s'affirme de manière décisive, dans la même période où l'orientaliste faisait son long voyage en Inde à la recherche des manuscrits zoroastriens et témoigne du conflit<sup>28</sup>.

Anquetil dénonce le lien entre théorie et pratique dans la reprise de la pensée politique de Montesquieu par Alexander Dow<sup>29</sup>: «Cet Ecrivain [Dow], habile dans le Persan moderne, & qui paroît connoître très-bien l'Orient, rend le plus souvent justice aux Indiens. Pour ce qui regarde leur Gouvernement, semblable à tous ceux qui ont écrit sur cette matière, il [Dow] suppose, sans le prouver, sans l'avoir examiné, que le Despotisme en constitue l'essence»<sup>30</sup>. En effet, l'Orient de Dow, malgré son expérience et sa connaissance historique, se ramenait facilement à cette catégorie politique. En suivant de près la pensée du philosophe, il rappelle que «despotism, which is founded on the principles of fear and indolence, derives stability and permanency from the defects of its slaves»<sup>31</sup>. Dans son essai, le cadre général est souvent défini par opposition à une liberté qui ne trouve pratiquement jamais expression, de sorte que la condition d'esclavage apparaît comme indissociable de l'homme asiatique: «When a people have been long subjected to arbitrary power, their return to freedom is arduous and almost

---

<sup>26</sup> «Ciò che Anquetil paventa è che oltre alla fame di ricchezza, la falsa rappresentazione che l'Occidente si è creato dell'India e dell'Asia in generale risulti funzionale, come alibi, per una politica di vero e proprio saccheggio e sterminio», G.M. Zamagni, cit., p. 380.

<sup>27</sup> *LO*, p. 160, pour la traduction française du contrat en persan, cf. *LO*, p. 161-166.

<sup>28</sup> En 1754 dans la bibliothèque du roi Anquetil trouve la copie d'un manuscrit en avestique, langue inconnue en Europe, qui lui fit prendre la décision de partir pour sa découverte en Inde. Il revient à Paris en 1762 avec une quantité considérable de manuscrits, sur lesquels il travaillera toute sa vie: il publie la traduction du *Zend-Avesta, ouvrage de Zoroastre*, Paris, Tilliard, 1771, 3 vol., et d'une partie des Upanishad sous le titre *Oupkek'hat, id est, secretum tegendum*, Argentorati, 1801-1802, 2 vol. La coïncidence de son séjour indien avec le conflit armé n'est pas secondaire, car «C'est après le dénouement désastreux de la guerre de Sept Ans, après la perte du Canada et l'Inde, que ces questions [les problèmes de la colonisation] prennent place au centre d'un vaste débat», Yves Benot, *Diderot, de l'athéisme à l'anticolonialisme* [1970], Paris, Maspero, 1981, p. 156.

<sup>29</sup> Alexander Dow (1735/6-1779), écrivain, capitaine et lieutenant-colonel de l'*East India Company* au Bengale. Traduisit du persan *History of Hindostan* (1768) de Muhammed Frishta.

<sup>30</sup> *LO*, p. 11.

<sup>31</sup> Alexander Dow, *A dissertation concerning the origin and nature of despotism in Hindostan*, dans *History of Hindostan*, T. Becket, London, 1772, (DH) p. xx; «Comme il faut de la vertu dans une république, et dans une monarchie, de l'honneur, il faut de la crainte dans un gouvernement despotique», *EL*, III, 9.

impossible. Slavery by the strength of custom is blended with human nature»<sup>32</sup>.

Or, pour revenir au problème du rapport de cette théorie politique avec la question du colonialisme, au-delà des aspects généraux, il faut considérer d'abord les lois. En Asie il n'y a pas un corps de lois stable, car la loi est la volonté changeante de celui qui détient le pouvoir: «the voice of the prince is the living law, which moves the whole machine of the state»<sup>33</sup>. D'autre part, pour ce qui concerne la question controversée de la possession des biens, le lieutenant-colonel de l'*East India Company* nie l'existence des successions patrimoniales: «The power of disposing of the succession naturally belongs to a despot»<sup>34</sup>. En s'appuyant sur sa connaissance de l'Asie sur le terrain, Dow confirme avec ambiguïté les aspects principaux de la théorie du despotisme oriental à partir de la soumission des sujets au despote et du principe de la crainte, pour arriver à l'absence de propriété et de lois. Ce qui manque à l'Hindoustan despotique ce sont précisément les fondements de la liberté, au sens de Montesquieu. À cet égard, Anquetil écrit que «Dow propose à l'Angleterre la conquête de l'Indoustan»<sup>35</sup>, et se demande: «Où est la mission qui les charge de rendre heureux à leur manière des hommes libres qui ne s'adressent pas à eux, qui ne les font pas confidens de leurs prétendus malheurs?»<sup>36</sup>.

Dans les années qui suivent la publication de la *Législation orientale*, le travail de l'orientaliste approfondit et élargit son engagement dans la critique du colonialisme. En gardant toujours son intérêt pour l'Asie et notamment pour l'Inde, il s'intéresse à l'Amérique et prend part à la controverse sur la nature de l'homme américain dans ses *Considérations philosophiques, historiques et géographiques sur les deux mondes*, ouvrage qui se proposait de défendre l'Amérique et de démentir la théorie de la dégénérescence de l'espèce humaine formulée par Corneille De Pauw. Dans cette polémique, la façon générale d'affronter le problème n'est pas différente de celle adoptée pour critiquer la colonisation en Asie. En fait, la critique d'une certaine représentation européenne de l'Amérique s'appuie encore une fois sur une lecture politique, c'est-à-dire qu'Anquetil dévoile un lien entre la colonisation d'un continent et son image philosophique. Comme déjà avec la théorie du despotisme, il fait apparaître une relation entre la violation des droits des Américains et une spéculation abstraite qui les décrivait en termes d'infériorité. À son avis, il n'est pas étonnant que les premiers

---

<sup>32</sup> *DH*, p. xi; il est affirmé aussi que «the people would revolt against the introduction of freedom», *ibid*, p. xxi.

<sup>33</sup> *DH*, p. xxxiv; il faut «que la loi soit dans une seule tête; et qu'elle change sans cesse», *EL*, VIII, 19.

<sup>34</sup> *DH*, p. xxxiii; «lorsque les voyageurs nous décrivent où il [le despotisme] règne, rarement nous parlent-ils de lois civiles», *EL*, VI, 1; «Il n'y a presque point de lois civiles sur la propriété des terres», *EL*, VI, 1; «La cession des biens n'y peut pas avoir lieu», *EL*, V, 15.

<sup>35</sup> *LO*, p. 175.

<sup>36</sup> *LO*, p. 176.

explorateurs de l'Amérique décrivaient ses habitants comme une espèce inférieure: «s'ils ont été sincères ne doit pas étonner. On sait dans quel état sur la fin du 15e siècle étoient en Europe les connaissances humaines: de plus, on n'ignore pas les raisons politiques et religieuses qui ont pu former et dicter ce jugement»<sup>37</sup>.

Dans les mêmes années où Anquetil se dédie à la défense du Nouveau Monde, dans *L'Inde en rapport avec l'Europe* il affirme la nécessité d'éliminer les colonies pour instaurer une nouvelle relation de commerce pacifique, en radicalisant dans le même temps les arguments de son anticolonialisme, lorsque parmi ses concurrents l'Angleterre renforce sa position dominante, définie comme celle d'«un despote absolu»<sup>38</sup>. C'est pourquoi la polémique de cet ouvrage se concentre surtout, mais pas uniquement, contre cette nation qui de son point de vue développait une nouvelle économie coloniale dans un territoire désormais trop étendu<sup>39</sup>. Pour saisir la pensée anticolonialiste d'Anquetil, il est essentiel d'examiner ses observations sur la possibilité d'une insurrection indienne, comparée au «bruit sourd que font les vagues avant la tempête»<sup>40</sup>.

Le risque d'une révolte est bien concret, et pourtant si les Anglais continuent leur politique, ils s'exposent à une situation fort risquée. De la part des Indiens, Anquetil prévoit – et il semble presque favorable – l'éventualité où «il se trouvera quelque brèche, par où 200.000 Marates, par exemple, conduits par un chef habile et intrépide, s'ouvriront un passage»<sup>41</sup>. L'Inde occupée par l'Angleterre, dans ce sens, semble être presque destinée à concrétiser un changement: «L'Inde, horriblement spoliée, leur demandera compte de ses trésors, prodigués aux courses de *New-market*»<sup>42</sup>. L'insurrection, tout à fait légitime donc, est inévitable si l'Europe ne redéfinit pas ses rapports avec les Indiens qui, malgré la théorie du despotisme, ont le droit de se révolter pour défendre leur liberté.

Le passage crucial est le lien entre colonialisme et propriété, qu'Anquetil utilise pour dénoncer et délégitimer les intérêts occidentaux. C'est l'existence de la propriété, niée par Montesquieu et par Dow, qui est le fondement de l'injustice du colonialisme: «Ce sont donc des hommes libres, blessés dans leur propriété, des hommes que le besoin presse, qu'un joug

---

<sup>37</sup> *CPh*, p. 16. L'idée des Américains comme peuple inférieur «est porté au tribunal de la philosophie», *ibid.* p. 40; sur la représentation des populations extra-européennes par De Pauw, Anquetil remarque: «il leur donne, dans son style *philosophique*, le nom de *monstres* de la nature», *CPh*, p. 59.

<sup>38</sup> *IRE*, t. I, p. iii.

<sup>39</sup> «Payons, disent les Anglais, les dettes de l'Angleterre avec le revenu de l'Indoustan» *IRE*, t. I, p. 82; «L'immensité de l'Inde britannique est un scandale, une honte pour l'Europe. Riche de la pauvreté de ses voisins, elle semble leur insulter», *ibid.*, p. 15.

<sup>40</sup> *IRE*, t. I, p. 23.

<sup>41</sup> *IRE*, t. I, p. 83.

<sup>42</sup> *IRE*, t. I, p. 83.

de fer peut seul contenir; mais qui, à la première apparence de succès, vont se jeter comme des lions sur leurs tyrans, ravisseurs atroces, infracteurs de toutes les loix naturelles, divines et humaines»<sup>43</sup>.

L'esprit si polémique et aguerri manifesté par Anquetil dans ses critiques de l'Angleterre a suscité parmi certains commentateurs l'idée selon laquelle sa protestation ne se dirige pas tant contre le colonialisme en soi, mais qu'au fond il s'agit plutôt d'une inimitié avec cette nation. Selon cette position, ses opinions concernant les colonies en Inde seraient réductibles à un sentiment d'hostilité envers le pouvoir croissant de l'*East India Company*, de manière qu'il est inapproprié de parler d'anticolonialisme tout court. C'est l'avis de Joan-Pau Rubiés, qui écrit que «Anquetil-Duperron was in some ways more anti-british than anti-colonialist»<sup>44</sup>, en accord avec Jean-Luc Kieffer qui considère que «son œuvre s'organise alors autour de deux pôles: attaque contre l'Angleterre, défense et illustration de la civilisation indienne»<sup>45</sup>. L'analyse d'Anquetil au sujet de la révolte indienne serait «née sans doute de ses déceptions, de son amertume devant le triomphe anglais»<sup>46</sup>. Girolamo Imbruglia, de son côté, souligne que l'ouvrage en question se dirige «sia contro il comportamento coloniale inglese, sia contro l'*Esprit des lois*»<sup>47</sup>.

Il est indiscutable que la dénonciation de la politique coloniale britannique est un leitmotiv des œuvres de l'Orientaliste. Cependant, sa critique de la colonisation est beaucoup plus large et il est réducteur et faux de penser que l'animosité d'Anquetil contre l'Angleterre s'explique par un simple esprit antibritannique. Si cette dernière position n'était pas équivoque, alors il ne dénoncerait pas avec la même force les autres pays occidentaux et il n'aurait pas non plus un regard critique envers l'Europe dans son ensemble.

Anquetil écrit que «les Anglois & les François qui ont des terres dans ces contrées [l'Inde], savent bien ce qu'elles rapportoient aux premiers possesseurs. Il résulte seulement du changement de Maître, que les subalternes sont moins riches; parce que les Européens aiment à jouir, & à rapporter promptement leur fortune en Europe»<sup>48</sup>. L'accusation de ne pas respecter la légitimité de la propriété en Inde s'adresse aussi aux Français, et finalement c'est l'Europe l'objet de ses critiques. Dans la défense de ce droit, il vise les Français et les Anglais

---

<sup>43</sup> *IRE*, t. I, p. 84.

<sup>44</sup> J.-P. Rubiés, cit., p. 172n.

<sup>45</sup> J.-L. Kieffer, *Anquetil Duperron. L'Inde en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1983, p. 80.

<sup>46</sup> J.-L. Kieffer, cit., p. 84.

<sup>47</sup> G. Imbruglia, «Tra Anquetil-Duperron e l'«Histoire des deux Indes». Libertà, dispotismo e feudalesimo», *Rivista storica italiana*, vol. CVI, 1994, p. 166.

<sup>48</sup> *LO*, p. 29.

au nom de raisons qui ne concernent aucune nationalité en particulier<sup>49</sup>, l'accusation se dirige contre la conquête en elle-même dans la tentative de «soutenir le droit des gens, celui de l'humanité, en ramenant mes compatriotes et les autres Nations Européennes établies dans l'Inde, à des principes que l'or voudrait anéantir»<sup>50</sup>. En d'autres mots, «l'Europe qui sent vivement l'impression de l'avidité mercantile de l'Angleterre a, dans la formation et dans la collection de son revenu, les mêmes reproches à se faire. On n'y voit que trop de Gouvernements agir comme si tout était à eux, comme s'ils étaient propriétaires partiels, au moins, de tous les biens des sujets»<sup>51</sup>.

L'orientaliste tourne contre l'Europe la critique du despotisme oriental et développe une pensée anticolonialiste fondée sur le droit de propriété, sur lequel il est intransigeant. Encore dans les dernières années de sa vie, il reviendra sur la question de la propriété comme droit naturel, et la considérera toujours comme un argument fort contre le colonialisme<sup>52</sup>. Il n'est pas contraire au commerce avec l'Asie, mais il s'oppose à l'administration coloniale des affaires économiques. En Inde, à son avis le système colonial et commercial établi par les puissances européennes se fonde d'abord, non pas sur une iniquité générique et abstraite, mais, bien au contraire, sur l'injustice spécifique de ne pas respecter le droit de propriété ni les lois locales. Sur cette base, Anquetil envisage la question d'une réforme profonde des rapports politiques et économiques avec l'Inde et dans cet esprit il formule les principes selon lesquels le commerce devrait se fonder.

Le premier principe affirme que les Européens n'ont pas le droit de s'établir en Inde «ans une concession formelle, ou un contrat de vente fait par les propriétaires, les indigènes»<sup>53</sup>. En second lieu, un projet de conquête est en soi déraisonnable car «jamais l'Europe ne conservera dans l'Inde des possessions très-vastes, simplement par la force des armes»<sup>54</sup>. Les établissements européens, dans le projet d'Anquetil, ont exclusivement une fonction commerciale et n'ont pas le droit de contrôler le territoire: «jamais les Indiens ne

---

<sup>49</sup> «C'est ainsi que les droits les plus sacrés disparaissent aux yeux d'un vil intérêt. Ne nous faisons pas illusion, François, Anglois! je plaide ici la cause de l'homme. Jamais procès plus important ne fut porté au tribunal de l'univers. Nous frémissons encore à la lecture des horreurs commises contre les Américains, lors de la découverte de cette nouvelle partie du monde. Sans doute que nous nous croyons plus justes, que nos droits sur les Indiens sont mieux établis. L'intérêt & l'ambition, voilà le mobile de toutes les conquêtes: ensuite viennent les manifestes. On fait coupable celui qu'on veut dépouiller: & de quel droit?», *LO*, p. 178.

<sup>50</sup> *RH*, t. I, p. 142.

<sup>51</sup> Anquetil-Duperron, *Dissertation sur la propriété individuelle et foncière dans l'Inde et en Egypte (DP)*, in Paulin de S. Barthélemy, *Voyage aux Indes orientales*, Paris, Tourneisen, 1808, t. III, p. xxiv; il s'agit de l'édition française du *Viaggio alle Indie Orientali*, Roma, Fulgoni, 1796. Anquetil lut cette dissertation le 26 août 1803 dans la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne auprès de l'Institut national.

<sup>52</sup> «La propriété individuelle des biens est un droit de la nature, consacré par les institutions de tous les peuples policés et non policés : la violence seule a pu y porter atteinte», *DP*, p. I.

<sup>53</sup> *IRE*, t. I, p. 27.

<sup>54</sup> *IRE*, t. I, p. 27.

verront tranquillement des Européens établis en force dans le centre de leurs domaines»<sup>55</sup>. Il est nécessaire de connaître les langues des peuples de l'Inde et de respecter la religion, les usages, la souveraineté des princes et les lois: «On fera le négoce dans toute l'étendue que comportent le pays même et les autres contrées avec lesquelles il est en rapport; commerce fondé sur des principes austères d'équité, ayant toujours égard, dans les discussions, aux lois du pays»<sup>56</sup>.

Un tel changement dans les rapports coloniaux et commerciaux exige que soient reconnues aussi bien la propriété que les lois, c'est-à-dire que le projet de réforme auquel Anquetil pense se fonde exactement sur ce que la théorie du despotisme refusait à l'Orient. Durant toute sa vie, Anquetil reviendra sur les limites de ce concept et plus généralement sur la connaissance européenne des autres cultures, à partir du niveau le plus basique, celui du langage<sup>57</sup>. En fait, il rappelle que les premiers Européens à s'établir en Inde, les Portugais, n'ont pas appris les langues locales. La communication entre marchands et les Indiens, Arabes ou Persans, ou entre Européens de pays différents, passait à travers un ensemble de cent-cinquante ou deux-cents mots portugais, «presque sans construction»<sup>58</sup>. Pas seulement dans les rapports économiques, mais aussi dans les relations diplomatiques et politiques, on trouve la même difficulté, d'où dérive toute une série de problèmes. Les interprètes, dépourvus de notions suffisantes de géographie, histoire et politique sont les intermédiaires des plus délicates questions traités avec les princes indiens. À ce point, il pose la question: «Est-il étonnant que jusqu'ici, avec de pareils moyens, les affaires, qui dépendent partout de la communication des idées, hazardons le mot, ayent été si mal faites?»<sup>59</sup>.

### *La critique de l'eurocentrisme*

Anquetil mesure la relation entre l'Occident et les autres continents avant tout par rapport aux droits de l'homme, dont la défense ne comporte pas uniquement une critique de la colonisation, mais aussi une dénonciation des limites et des risques du portrait qu'on fait des autres continents. L'image de cette vision colonisatrice du monde – la «géographie morale»<sup>60</sup>

---

<sup>55</sup> *IRE*, t. I, p. 28.

<sup>56</sup> *IRE*, t. I, p. 28.

<sup>57</sup> «Le plus court est de dire: il n'y a ni histoire, ni géographie ni sciences dans ces pays barbares», *LO*, p. 193.

<sup>58</sup> *RH*, t. I, p. XII.

<sup>59</sup> *RH*, t. I, p. XIV.

<sup>60</sup> «En général, nous sommes portés à croire que le bon sens de l'univers se trouve fixé entre le sud de l'Espagne et le nord du Danemarck, d'un côté, et de l'autre l'Angleterre et les limites occidentales de la Turquie: voilà

– fut également un thème central et une préoccupation constante dans l’œuvre de l’orientaliste.

Dans cette perspective, il observe que bien que le progrès de la connaissance de la surface de la Terre soit remarquable, l’Europe ne progresse pas de la même façon dans la connaissance de l’homme<sup>61</sup>, dans laquelle Anquetil inscrit ses «opérations littéraires»<sup>62</sup> en Inde, fondamentales aussi pour comprendre l’origine de ses préoccupations sur les problématiques coloniales. À ses yeux, la culture des peuples asiatiques, africains et américains était simplifiée à travers des concepts généralisants, qui finissaient par falsifier la réalité tout en confirmant des préjugés. La polémique de la *Législation orientale*, dans ce sens, était toute dirigée contre de tels préjugés qu’il interprétait comme une dangereuse présomption de savoir.

Anquetil attaque obstinément cette attitude qui consiste d’abord en la dévaluation des sociétés extra-européennes comme objet d’étude: «Des peuples barbares, sans mœurs, sans loix, peuvent, dira-t-on, nous présenter des objets de gain : mais chez eux l’esprit n’a point à profiter»<sup>63</sup>. C’est essentiellement cette idée qu’il critique dans la littérature de voyage orientaliste, et américaniste aussi, laquelle diffuse une fausse image et fournit un jugement de valeur négatif: «Le Voyageur compose son ouvrage à Paris, à Londres, à Amsterdam, où il est permis de tout dire contre l’Orient»<sup>64</sup>. Même si dans cette littérature il n’y avait pas de traces du despotisme théorisé par Montesquieu, à son tour, les textes des voyageurs étaient trompeurs aussi. Pour ce qui concerne la religion, par exemple, Anquetil remarque que «au lieu des idées sublimes dont la chaîne forme le vrai système théologique des Indiens, [les voyageurs] ne nous présentent chez ce peuple qu’un Polythéisme révoltant»<sup>65</sup>. En Inde, l’incompréhension des Européens se manifeste dans leurs opinions contradictoires, qui ont comme dénominateur commun le fait de rester renfermées dans la même perspective: «L’un a

---

notre géographie morale», *IRE*, t. I, p. 57.

<sup>61</sup> «Nous devons aux voyages de long cours la connoissance du globe: mais celle de l’homme, si digne d’occuper sérieusement un être pensant, n’a pas fait de grands progrès en Europe, puisqu’on y tue encore celui dont on veut avoir le bien», *IRE*, p. 57.

<sup>62</sup> «Indépendamment de l’objet principal de ce voyage, les livres de Zoroastre que de Pondichéry je devois aller chercher à Surate, deux motifs soutenoient encore mon courage. J’étois bien-aise de prendre sur les lieux une idée juste du génie et des mœurs des Indiens ; ces notions pouvoient m’être d’un grand secours dans la traduction des Vedes, seconde opération littéraire qui m’avoit amené dans l’Inde», *VI*, p. 114.

<sup>63</sup> *LO*, p. IV.

<sup>64</sup> *LO*, p. 32. Il est difficile de ne pas penser à une certaine affinité entre les idées d’Anquetil et les thèses de *Orientalisme. L’Orient crée par l’Occident* (1978) de E. Said, ouvrage dans lequel l’auteur de *Législation orientale* est mentionné très rapidement. À ce sujet, nous partageons l’opinion de S. Stuurman: «What Said so cavalierly dismisses as an “eccentric” egalitarianism, was in fact a life-long defense of the equality and dignity of non-European peoples, from India to the Americas and the Arctic zone. The story of Anquetil’s intellectual trajectory calls into question all interpretations that depict the Enlightenment’s thought about the extra European-world, exclusively or predominantly, in terms of Eurocentric arrogance and “Othering”», cit., p. 256.

<sup>65</sup> *LO*, p. V.

pris pour coutume constante, générale, l'autre pour loi, ce qui se passoit sous ses yeux, sans porter ses vues plus loin»<sup>66</sup>.

Il s'agit d'une question délicate et importante pour Anquetil, qui tout au long de ses livres considère à plusieurs reprises le problème de la compréhension d'une autre culture, qui exige des qualités qu'à son avis on trouve rarement chez les voyageurs. Ceux-ci dans la plupart des cas, comme déjà l'avait remarqué Rousseau<sup>67</sup>, sont trop attachés à leurs propres mœurs pour pouvoir fournir une description objective de celles des autres: «Le défaut de ceux qui font la description des pays étrangers est d'avoir toujours devant les yeux, sans en apercevoir, au moment qu'ils écrivent, la situation dans laquelle ils se trouvent, les mœurs auxquelles ils sont accoutumés. Ces points de comparaison, qu'ils ne s'avouent pas, dictent ordinairement leurs jugemens»<sup>68</sup>.

C'est pourquoi, Anquetil juge fort sévèrement les hommes d'église: «Les désordres sont pour eux des monstres particuliers au pays, les cultes étrangers, des cultes idolâtriques. A les entendre les Orientaux seroient une espèce d'hommes différente des Européens»<sup>69</sup>. Comme avec les autres voyageurs, les difficultés des missionnaires pour comprendre les religions orientales sont reconduites en avant de leur arrivée en Orient, à une formation qui parfois fournit le préjugé selon lequel les autres religions sont réductibles à des cultes primitifs. Il remarque en effet que les missionnaires n'ont pas le bagage linguistique et culturel nécessaire à l'étude des peuples de l'Inde, et c'est pourquoi leurs études sur le sujet ne constituent pas un savoir fiable: «Leur prévention trop générale contre le moral des Indiens, dont la plus part ne pénétrant pas dans les dogmes fondamentaux: voilà ce qui est la cause que, jusqu'ici, leurs travaux ne nous ont pas donné une connoissance exacte de l'Inde»<sup>70</sup>. Bien qu'Anquetil manifeste ici une attitude critique envers l'activité et les méthodes des missionnaires, il faut bien noter qu'il s'éloigne des positions anticléricales de ses contemporains, car sa critique de fond est dirigé non pas contre la religion en soi-même ni contre les hommes d'église, mais contre le lien entre colonisation et christianisation: «Abandonnant, par justice et par nécessité, les conquêtes temporelles, il est naturelle de renoncer de même aux conquêtes spirituelles»<sup>71</sup>. Dans ce sens, l'orientaliste affirme aussi plus explicitement que les échanges commerciaux sont parfois cachés par le rideau de la

---

<sup>66</sup> *LO*, p. 155; «Ce qui est mal en Asie, est toujours une suite du Gouvernement », *ibid.*, p. 32.

<sup>67</sup> «On n'ouvre pas un livre de voyages où l'on ne trouve des descriptions de caractères et de mœurs ; mais on est tout étonné d'y voir que ces gens qui ont tant décrit de choses, n'ont dit que ce que chacun savoit déjà», *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, note 10, Paris, Gallimard, 1985, p. 172.

<sup>68</sup> *CPh*, p. 103.

<sup>69</sup> *LO*, p. 87.

<sup>70</sup> *IRE*, t. I, p. 262.

<sup>71</sup> *IRE*, t. I, p. 263.

religion: «Les Européens, dans le commerce qu'ils font aux Indes Orientales, n'ont d'autre but, que d'enrichir leur patrie des trésors de cette contrée: l'intérêt, couvert quelquefois du masque de la gloire, de la religion, sera toujours le mobile des entreprises de ce genre»<sup>72</sup>.

L'idée d'un échec historique des rapports entre Europe et Asie parcourt les écrits d'Anquetil et se manifeste dans sa polémique anticolonialiste, mais à cet égard il ne faut pas oublier son activité de traducteur, dont l'importance et la cohérence acquièrent une signification symbolique. C'est pourquoi il peut affirmer que «il n'est pas surprenant que s'étant fait une si fausse idée de ces peuples, on ait souvent si mal réussi dans ce que l'on avoit à négocier avec eux»<sup>73</sup>. Dans un style asystématique, ses différents intérêts trouvent un rapport de réciproque enrichissement, grâce auquel l'orientaliste peut soutenir avec intuition que la connaissance des langues et l'histoire des peuples n'est pas une finalité en soi, et que l'élargissement d'un savoir sur l'homme contribuerait au respect de ses droits. À cet égard la *Législation orientale* finit par une considération révélatrice sur le travail de son auteur: «L'étude des Langues & de l'histoire de l'Asie, n'est pas une étude de mots, ou de simple curiosité, puisqu'elle contribue à nous faire connoître des contrées plus considérables que l'Europe, qu'elle offre un Tableau propre à perfectionner la connoissance de l'homme, & surtout à assurer les droits imprescriptibles de l'humanité»<sup>74</sup>.

Pour Anquetil, était nécessaire un nouveau savoir sur l'homme et sur les peuples non européens qui puisse aller au-delà des préjugés d'infériorité qui avaient déterminé jusqu'ici leur représentation. Le problème de l'image de ces peuples implique une erreur de l'ordre de la connaissance et des conséquences maintenues par cette erreur. Cette double critique s'adresse à un savoir qui n'est pas toujours désintéressé, qui est faux et dangereux à la fois, et qui constitue un « portrait tantôt de fantaisie, tantôt d'intérêt »<sup>75</sup>. De façon significative la préface de la *Législation orientale* s'ouvre par les éléments qui empêchent un savoir sur l'homme: «Trois causes arrêtent le progrès des connoissances humaines; l'ignorance brute, certaines institutions religieuses, & la science présomptueuse»<sup>76</sup>. Et ajoute: «Je n'insiste pas sur les deux premiers principes en quelque sorte d'inertie, qui s'opposent aux découvertes souvent les plus utiles: les philosophes les ont examinés, combattus. Mais leur habileté même les a empêchés d'attaquer le troisième, la science présomptueuse»<sup>77</sup>. Il concentre son attention

---

<sup>72</sup> *IRE* t. II, p. 4, ou, pour le dire autrement, «la religion sert seulement à colorer des entreprises, des procédés, dont de simples vues humaines auroient difficilement couvert l'injustice, quelque fois l'atrocité», *IRE*, T. I, p. 68.

<sup>73</sup> *LO*, p. 88.

<sup>74</sup> *LO*, p. 181.

<sup>75</sup> *LO*, p. V.

<sup>76</sup> *LO*, p. III.

<sup>77</sup> *LO*, p. IV.

sur cette troisième cause négligée par les philosophes, qui n'ont pas pu l'affronter car ils en sont aussi victimes; dans ce sens, on a parlé de son esprit antiphilosophique<sup>78</sup> et de son détachement envers les Lumières<sup>79</sup>.

Mais au fond, cette attitude polémique, qui s'exprime souvent à travers l'usage péjoratif de l'adjectif «philosophique», vise plutôt à dévoiler un lien entre colonialisme et philosophie. Le discours «philosophique» sur les autres continents est l'un des principaux objets de la critique d'Anquetil, à partir des cas emblématiques d'usage de la littérature de voyage chez Montesquieu et De Pauw à l'image de leurs concepts. Dans ce sens, la philosophie pouvait utiliser ces textes pour la création de «gouvernements monstrueux» au niveau politique, et pour la création de «populations monstrueuses» au niveau anthropologique.

Somme toute, Anquetil se bat contre un savoir qui crée ces «monstres», dans un exercice où le colonisateur et le philosophe peuvent être plus proches de ce qu'on pensait. Chacun d'eux, à sa manière, est un destructeur: «On frémit au récit des cruautés par les premiers conquérans; ils détruisoient l'espèce humaine, emportés par les passions qui maîtrisent le plus souverainement, le fanatisme et la cupidité; ici ce sont des *Philosophes* de sang froid, qui ôtent en quelque sorte aux Américains la qualité des hommes. Cette destruction est plus odieuse que la première»<sup>80</sup>.



---

<sup>78</sup> G. Abbattista, *CPh*, p. 234n.

<sup>79</sup> G. Imbruglia, cit. p. 142.

<sup>80</sup> *CPh*, p. 50, comme dans les citations précédentes, c'est Anquetil qui souligne.